

RAPPORT MORAL & FINANCIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 19 AVRIL 2017

Ce rapport passe en revue les événements principaux de la vie de l'Association au cours de l'année 2016 et trace des orientations pour 2017.

1. LA VIE DE L'ASSOCIATION

En 2016, la collecte sur les contrats GAIPARE a connu, avec 146 millions d'euros, une hausse de 8 %. Les prestations (décès, rachats, fin de contrat), qui avaient augmenté de 24 % en 2015, ont baissé de l'ordre de 2 % en 2016. En conséquence la collecte nette passe à -39 millions d'euros (contre -67 millions).

Nous poursuivons notre effort de promotion et de renforcement de l'image de GAIPARE et avons ainsi notamment renouvelé le visuel utilisé à cet effet.

En matière de défense des intérêts des épargnants, GAIPARE continue de prendre une part active dans les actions de la FAIDER, dont il est l'un des membres fondateurs.

2. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE 2016

Après une longue période de politique monétaire accommodante, des voix commencent à s'élever contre les effets secondaires des politiques de taux négatifs pratiquées dans la plupart des grandes zones économiques du monde développé.

Si le rebond des matières premières et le rythme assez lent de remontée des taux d'intérêt aux États-Unis, permettent aux pays émergents d'améliorer leur situation, il reste beaucoup à faire sur le plan économique pour redresser des finances publiques et des balances courantes largement détériorées par la crise.

Zone Euro

2016 restera comme l'année des taux bas, avec notamment celui de l'obligation allemande 10 ans devenant négatif pour la première fois de son histoire. Ce contexte de taux bas a été principalement induit par la politique monétaire accommodante de la BCE, pour soutenir les perspectives de croissance et lutter contre le risque de déflation.

L'inflation globale en zone euro finit l'année 2016 à 1,1 %, contre 0,2 % à fin 2015. Cette augmentation s'explique par les effets de base liés au rebond des prix du pétrole.

En fin d'année 2016, la BCE a décidé de prolonger son programme d'achats d'actifs financiers jusqu'à fin 2017 mais à un rythme moins soutenu. Le montant des achats passera de 80 Mds € à 60 Mds € par mois à partir de mars. Du fait d'une incertitude politique constante, illustrée par la victoire du camp du « Brexit » ainsi que la victoire du « non » au référendum Italien, les taux souverains de la zone euro ont commencé à s'écarter.

Après un début d'année chaotique, les marchés d'actions se sont bien repris et terminent en territoire positif sur 2016 (+ 2,30 % pour l'Euro Stoxx600).

Aux États-Unis

L'élection de Donald Trump a marqué le dernier trimestre de l'année. Inattendue pour les chroniqueurs et annoncée comme défavorable pour les marchés, elle a reçu un accueil réservé durant les premières heures de cotation, avec un repli marqué vers les actifs refuges. Par la suite, elle s'est traduite par un regain d'optimisme. Les annonces portant sur un plan d'infrastructures (1 Tr\$) et des baisses d'impôts (baisse des taxes des entreprises de 35 % à 15 %) ont réhaussé les prévisions de croissance américaine pour 2017 d'environ 0,80 % et décalé d'un an la prévision de fin du cycle aux États-Unis.

La remontée des taux souverains qui s'est opérée de début octobre à mi-novembre 2016 tient en grande partie aux anticipations à la hausse de la croissance et de l'inflation américaine grâce à ces mesures promises par le nouveau président. L'économie américaine a bénéficié d'une dynamique de prix durablement haussière, portée par les créations d'emplois et l'accroissement des salaires. La Fed a ainsi pu acter, le 14 décembre, la hausse très attendue de son principal taux directeur de +0,25 %. Elle a d'autre part modifié ses perspectives pour 2017, passant d'une prévision de 2 hausses de taux à 3 ce qui contribue au soutien du dollar.

Les marchés d'actions ont eu une bonne performance sur l'année 2016 (+11 % pour le S&P500), performance dopée dans le dernier trimestre par l'élection de Donald Trump.

Sur les marchés émergents

L'année 2016 a été mouvementée pour les marchés émergents avec un début d'année difficile, un été favorable et une fin d'année fragilisée par la victoire de Donald Trump. Depuis l'accord d'une baisse des volumes de production entre les pays producteurs de pétrole, la remontée des prix du Brent s'est poursuivie au dernier trimestre (+15 %). Depuis le point bas de janvier (28 \$) les prix ont doublé pour clôturer l'année à 57 \$.

Cette stabilisation des prix du pétrole, l'atténuation des craintes d'un ralentissement moins brutal qu'attendu de l'économie chinoise et la hausse des taux directeurs de la Fed ont permis de dissiper les craintes sur les marchés émergents. Cependant l'évolution de la situation politique et économique mondiale peut avoir un effet négatif sur les échanges entre les pays émergents et les pays développés, notamment dans le cas d'un développement des politiques protectionnistes qui nuiraient à certains pays largement dépendants de leurs relations commerciales avec les États-Unis, comme, par exemple, la Chine et le Mexique.

3. LA POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE DU FONDS EN EUROS

Le portefeuille GAIPARE, pour sa poche taux, a vu son actif augmenter au cours de l'année 2016, et passer de 3,34 Mds d'euros à 3,44 Mds d'euros. Au cours de l'année 2016, le taux de rendement comptable obligataire a diminué de l'ordre de 14 points de base pour s'établir à 3,73 % en fin d'année.

La baisse des taux long a été importante, le taux d'emprunt à 10 ans français perdant sur l'année environ 30 points de base pour s'établir à 0,69 % fin décembre, et évoluant même en territoire négatif au cours du troisième trimestre.

Dans ce contexte de taux bas, le gestionnaire a recherché les titres de dettes d'entreprises, qui bénéficient de spreads intéressants et d'une bonne liquidité. La notation moyenne des achats effectués est A soit une bonne qualité de crédit, ce qui a permis de maintenir une bonne notation de l'ensemble du portefeuille. Le gestionnaire a décidé de céder notre exposition de 10 M€ sur de la dette subordonnée Deutsche Bank alors que les risques fondamentaux s'étaient accrus sur la banque.

Sur la poche actions, la bonne performance des marchés US en 2016 a permis des prises de bénéfices en fin d'année afin de compenser des pertes sur la dette émergente. Le taux de dividende moyen perçu sur l'année a été de 2,8 %.

4. LES PERFORMANCES

Pour tous les contrats GAIPARE, le taux net (après frais de gestion, hors CSG, CRDS et prélèvements sociaux) du fonds en euros est de 2,90 % pour l'année 2016. Ce chiffre est une nouvelle fois largement supérieur à la moyenne constatée sur le marché, qui est cette année nettement inférieure à 2 %.

Ce rendement de 2,90 % procure une rémunération supérieure de 2,5 points à l'inflation (0,3 % en France pour l'année 2016), et nettement supérieure à toutes les autres formes de placement sans risque, notamment le livret A et les SICAV de trésorerie. Nous avons eu la satisfaction d'être placé en tête du classement des 10 meilleurs fonds en euros réalisé par Les Echos.

Sur une période de 5 ans, le rendement cumulé est de 17,5 % ce qui place le fonds en euros GAIPARE parmi les meilleurs du marché et confirme ainsi, une fois encore, sa capacité à allier sécurité et rendement avec une performance qui s'inscrit dans la durée.

Ce très bon résultat s'accompagne d'une dotation supplémentaire de 3,75 millions d'euros à la PPE (Provision pour Participation aux Excédents) qui s'élève début 2017 à 18,8 millions d'euros.

Certains des supports qui constituent la liste commune aux contrats multisupports GAIPARE ont pu voir leur performance annuelle affectée par la volatilité des marchés financiers. Néanmoins, à moyen terme (5 ans), ils connaissent une progression qui reste très satisfaisante, comme le montrent les 3 exemples ci-après :

	2016	Sur 5 ans
Allianz Multi Dynamisme (profilé dynamique)	+ 3,03 %	+ 55,4 %
Allianz Multi Equilibre (profilé équilibre)	+ 1,74 %	+ 43,1 %
GAIPARE Actions (actions européennes)	+ 0,34 %	+ 65,8 %

5. ÉVOLUTION DES CONTRATS

Les nouveautés apportées en 2016 à la gamme GAIPARE par notre partenaire assureur Allianz rencontrent un accueil très favorable auprès des adhérents.

C'est le cas notamment du succès que rencontre la SCI Allianz Invest Pierre, gérée par Immovalor Gestion, depuis Avril 2016.

C'est aussi le cas de la gestion profilée, mise en place depuis mars 2014 sur les contrats multisupports. Celle-ci permet aux adhérents de confier à Allianz Vie la gestion de leur contrat en choisissant un profil de risque. En 2016, le nombre de profils est passé de quatre à cinq avec en outre la mise en place dans le contrat, d'un compartiment pouvant être dédié à une unité de compte spécifique, en complément de la gestion profilée.

Les contrats multisupports GAIPARE proposent aujourd'hui une offre de 87 supports. On relève qu'au 31 décembre 2016, 296 millions d'euros sont investis sur des supports exprimés en unités de compte.

Nous avons continué en 2016, à faire évoluer la liste des supports en unités de compte (UC), qui est commune à GAIPARE Sélection, GAIPARE Selectissimo, GAIPARE Select F et GAIPARE II. En mars 2016, neuf nouveaux fonds ont été ajoutés. En mars 2017, six supports ont été supprimés et sept ont été ajoutés.

Il est proposé à l'Assemblée de renouveler, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'accepter, dans le respect de la réglementation en vigueur, certains avenants aux contrats existants. Cela permettra de réaliser les adaptations de contrats en cours, sans devoir attendre la réunion de l'Assemblée.

C'est l'objet de la résolution n° 3.

6. ÉVOLUTION ET RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Jean Berthon a succédé le 1^{er} décembre 2016 à Monsieur Jean-Paul Jacamon, en tant que Président du Conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Guillaume Prache arrive à échéance cette année. Nous vous proposons de le renouveler pour une durée de 6 ans.

C'est l'objet de la résolution n° 4.

Il est proposé à l'Assemblée générale en sa compétence extraordinaire de fixer l'âge limite pour être élu administrateur à 75 ans et corrélativement de modifier l'article 8 des Statuts en ce sens.

C'est l'objet de la résolution n° 5.

7. COMPTES DE L'ASSOCIATION 2016

Vous trouverez ci-joint le compte de résultat pour l'année 2016 comparé à 2015.

Les recettes provenant des cotisations des adhérents sont en croissance de 3 % comme l'encours de l'ensemble des contrats GAIPARE.

Les charges sont en légère baisse. Les produits financiers sont à nouveau en diminution en raison de la baisse des taux d'intérêt des placements à court terme.

L'exercice se traduit par un bénéfice de 37 474 euros qui sera affectée au report à nouveau.

Le projet de budget 2017 s'inscrit dans la continuité de 2016 avec un renforcement de l'effort de promotion de la marque.

8. CONCLUSION

Le fonds en euros GAIPARE a su se hisser années après années en tête du marché, tout en conservant une gestion très prudente.

ANNEXES

- 1 Compte de résultat de l'Association GAIPARE
- 2 Compte de résultat technique et financier du fonds en euros
- 3 Compte technique des rentes GAIPARE
- 4 Composition du portefeuille au 31 décembre 2016

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Résolution 1

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale du Groupement pour l'exercice 2016, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Résolution 2

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice clos, décide d'approuver lesdits comptes et d'affecter les résultats de l'exercice au report à nouveau.

Résolution 3

Conformément à l'article R141-6 du Code des Assurances, l'Assemblée générale ordinaire délègue au Conseil d'Administration, et pour une durée de 18 mois à compter de ce jour, le pouvoir de négocier, dans le respect de la réglementation en vigueur, les avenants aux contrats en cours souscrits par l'Association auprès des Sociétés d'Assurances aux fins de les adapter, sur des modifications non essentielles :

- aux évolutions éventuelles de la réglementation applicable,
- aux évolutions des conditions de gestion et de marché, notamment en terme de tarifications,
- aux évolutions des marchés financiers, notamment en ce qui concerne la création de nouveaux supports financiers ou la modification des supports existants,
- et plus généralement aux fins de faire respecter l'intérêt des membres de l'Association.

En cas de signature d'un ou plusieurs avenants, le Conseil d'Administration en fera rapport à la plus proche Assemblée.

Résolution 4

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Guillaume Prache pour une durée de 6 ans.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résolution 5 :

L'Assemblée générale extraordinaire décide de fixer l'âge limite pour être élu administrateur à 75 ans en modifiant corrélativement l'article 8 des statuts par l'ajout de l'alinéa suivant :

« Nul ne peut être nommé administrateur s'il a atteint ou dépassé l'âge de soixante-quinze ans au jour de l'Assemblée générale ayant à se prononcer sur cette nomination. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite est dépassée, l'administrateur pourra mener son mandat à terme mais sans pouvoir être renouvelé ».

Résolution 6 :

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes formalités.

Annexe 1

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en euros)

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION	880 163	854 540
Droits d'adhésion	3 048	2 276
Cotisations	877 108	852 039
Autres produits divers	7	225
PRODUITS FINANCIERS	6 158	7 805
TOTAL DES PRODUITS	886 321	862 345
CHARGES D'EXPLOITATION	837 980	863 363
Autres achats et charges externes	609 902	643 714
Impôts, taxes et versements assimilés	6 170	5 966
Salaires et traitements	153 390	150 720
Charges sociales	64 054	61 744
Autres charges	4 260	1 015
Dotations aux amortissements	204	204
CHARGES FINANCIÈRES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Impôts	10 867	
TOTAL DES CHARGES	848 847	863 363
TOTAL PRODUITS	886 321	862 345
TOTAL CHARGES	848 847	862 774
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	48 341	-1 018
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	10 867	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	37 474	-1 018
CAPITAUX PROPRES AU 31/12	2016	2015
Report à nouveau	1 369 687	1 370 705
Résultat de l'exercice	37 474	-1 018
	1 407 161	1 369 687

Annexe 2



Taux net = 2,90 %

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE ET FINANCIER DU FONDS GAIPARE POUR L'ANNÉE 2016 (en euros)

DÉBIT		CRÉDIT	
Rémunération des contrats en cours	93 154 347	117 002 900	Revenus financiers
Rémunération des contrats rachetés ou échus	914 945	11 721 750	Plus-values réalisées
Frais de gestion	19 300 585	-10 325 442	Moins-values réalisées
Frais d'association	1 052 530	-281 933	Dotations/Reprise RC
Rémunération affectée aux rentes en 2015	131 811	-710 000	Dotations/Reprise PDD
			Intérêts sur avances
			Crédit d'impôt
			Résultat technique Rentes
Dotations sur fonds de PPE	3 750 037		
Total débit	1 183 042 256	1 183 042 256	Total crédit

	Montant en €
PPE ouverture 2016	15 049 811
PPE au 31 décembre 2016	18 799 849

RC : Réserve de Capitalisation
PDD : Provision pour Dépréciation Durable
PPE : Provision pour Participation aux Excédents

COMPTE TECHNIQUE DES RENTES GAIPARE POUR L'ANNÉE 2016 (en euros)

DÉBIT	CRÉDIT
Provisions mathématiques au 31/12/2016	4 619 901
Arrérages réglés	247 587
Frais de gestion (3 % des arrérages)	179 159
	10 540
Solde	-29 595